Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260422-DEC2026_04-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes
Canton de Muzillac
Commune de NOYAL-MUZILLAC

DÉCISION n° 2026-04 du 22 avril 2026

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'ÉGLISE SAINT-MARTIN TRANCHE D

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 portant délégation au maire pour prendre des décisions dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la consultation relative au marché de travaux de restauration des intérieurs et du clocher de l'Église Saint-Martin (Tranche D, marché alloti en 5 lots : un 1er lot « Maçonnerie », un 2ème lot « Charpente », un 3ème lot « Campanile », un 4ème lot « Peinture » et un 5ème lot « Électricité » ;
Vu la notification d'attribution du marché en date du 19 décembre 2025 ;

Décide

Travaux de restauration Église Saint-Martin Tranche D

Article 1 : Le marché de travaux pour l'Église Saint-Martin Tranche D, alloti en cinq lots, est attribué de la manière suivante :

- Le lot « Maçonnerie » est attribué à la société SAS MAISON GREVET – 20 boulevard Volney 53000 LAVAL – SIRET n° 556450054 00078
- Le lot « Charpente » est attribué à la société SAS CRUARD CHARPENTE ET CONSTRUCTION BOIS – 5 rue des Sports 53360 SIMPLE – SIRET n° 388 245 896 00021
- Le lot « Campanile » est attribué à la société SARL MACÉ – 9 rue Charles Coulomb 22950 TREGUEUX – SIRET n° 344 609 243 00037
- Le lot « Peinture » est attribué à la société SARL THÉZÉ PEINTURE – 11 route de Montgerval 35520 LA MÉZIÈRE – SIRET n° 709 200 661 00086
- Le lot « Électricité » est attribué à la société SARL DC ENERGIE – 8 rue des Artisans ZA de Questanette 56190 MUZILLAC – SIRET n° 324 477 942 00027

Montant lot « Maçonnerie » : 80 582,59 € HT (tranche ferme)
Montant lot « Charpente » : 118 557,28 € HT (tranche ferme)
Montant lot « Campanile » : 31 761,66 € HT (tranche ferme)
Montant lot « Peinture » : 22 197,82 € HT (tranche ferme)
Montant lot « Électricité » : 3 459,85 € HT (tranche ferme)

Montant total du marché : 256 559,20 € HT (tranches fermes)

MAIRIE DE NOYAL-MUZILLAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 Morbihan

Le Maire,
Patrick BEILLON